

RESEAU NATIONAL "JEUNES EN ERRANCE"

**RENCONTRE NATIONALE DES
PROFESSIONNELS "ERRANCE"**

BERGERAC

30 novembre et 1^{er} décembre 2002

Rencontre financée par le ministère de l'emploi et de la solidarité

C/o CEMEA. 24 rue Marc Seguin. 75018 Paris

ORIGINE ET NATURE DE CES RENCONTRES

Un réseau, des rencontres

Le réseau national « Jeunes en errance », né des actions expérimentales conduites dans les festivals par les CEMEA depuis 1991, est né « officiellement » en 1997 avec l'intérêt qu'y a apporté Xavier Emmanuelli, Secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence et avec le soutien financier alors engagé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Une des faces visibles de l'existence de ce réseau est l'organisation annuelle d'une rencontre nationale ouverte à tous les intervenants au travail avec des jeunes en rupture sociale revendiquée. Ces rencontres sont préparées et conduites par le « groupe de pilotage » du réseau national constitué de professionnels, animateurs des réseaux régionaux. Elles sont placées sous la responsabilité des CEMEA, sont organisées de façon itinérante dans des villes où interviennent des correspondants du réseau national, et sont intégralement financées par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. La rencontre 2002 a été préparée par Hubert Fournier et Thierry Morel (Clermont Ferrand), Myriam Biodjekian (Valence), Thierry Béharel (Saint Briec), Pierre Coupiat (Bergerac), François Chobeaux (Paris, pilote au titre des CEMEA), et avec l'aide de Djemila Zeneidi-Henry (CNRS Rennes).

Ces rencontres nationales existent de fait depuis 1995, alors centrées sur les interventions festivières. Elles existent de façon rigoureuse, formalisée, articulée avec les préoccupations professionnelles des correspondants du réseau depuis 1998.

Les acquis des rencontres précédentes ont montré à la fois l'intérêt que tous les participants y trouvent en matière de rencontre et d'échange professionnel, et le besoin de se donner le temps d'approfondir un thème pour éviter l'éparpillement des débats.

Dans le courant de l'année 2002 l'intérêt de centrer la prochaine rencontre sur la question « Habiter-Logement » est apparu évident. Le groupe de pilotage a alors travaillé sur l'organisation des deux jours de rencontre pour aboutir à l'architecture suivante :

Les rencontres 2002

Première journée

Intervention introductive de Thierry Morel, formateur à l'EPSI à Clermont Ferrand : « Quelques réflexions à propos de l'habiter ».

Trois groupes ont ensuite travaillé en parallèle sur la même question : « En quoi les réflexions proposées par Thierry Morel font écho dans ma pratique professionnelle ? »

Une synthèse des échanges dans les trois groupes a été présentée à l'ensemble par trois rapporteurs. Djemila Zeneidi-Henry (laboratoire « Espaces, société ». CNRS, Rennes) a rebondi sur ces synthèses en s'appuyant sur sa récente thèse en géographie sociale et sur la publication qui en est issue « *Les SDF et la ville* », éditions Bréal, 2002.

Deuxième journée

Olivier Chazy, Chargé de mission à la Direction Générale de l'Action Sociale, a présenté les réflexions et les travaux en cours au niveau de l'Etat (Plan de lutte contre l'exclusion, évolution des dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes...) avant qu'un large débat s'ouvre sur ces sujets avec les participants.

Deux phases d'échanges ont été ensuite organisées avec à chaque fois trois thèmes traités par trois groupes spécifiques, chaque participant pouvant ainsi participer à deux échanges-débats approfondis : les structures d'accueil d'urgence et les CHRS ; la rue ; le milieu rural et les cabanes ; les squats ; les camions et les roulottes ; les dispositifs d'accès au logement. Il n'y a pas eu de retour oral à l'ensemble après les deux phases d'échanges.

Origine et limites de ce compte-rendu

Ce compte-rendu reprend les notes des animateurs et des rapporteurs des travaux de la première journée, les notes des animateurs de la deuxième journée et celles prises durant les débats à l'ensemble.

Il intègre également le texte introductif de Thierry Morel, et les éléments de synthèse proposés par Djemila Zeneidi-Henry en fin de première journée.

Au risque de la simplification et de l'assèchement d'échanges riches et parfois passionnés, il tente de présenter au plus près ce qu'on été les points évoqués durant ces deux jours de travail.

La forme finale de la rédaction de ce compte-rendu est assumée par François Chobeaux.

QUELQUES RÉFLEXIONS INTRODUCTIVES À PROPOS DE « HABITER ». THIERRY MOREL

Avant d'ouvrir les échanges de cette rencontre à partir d'une réflexion sur la notion de « l'habiter », point central de nos réflexions sur habiter-logement, je voudrais préciser que les quelques pistes que je vais proposer sont issues d'un travail engagé par Marc Breviglieri¹ sur la relation à l'habiter. Pour ce dernier « zoner » c'est avoir perdu l'habiter, car sans habiter il n'y a plus de points pour partir ni pour rentrer.

La question de l'habiter ne peut pas se dissocier d'une réflexion sur l'être, sur la personne. Et pourtant dans la plupart des travaux sur ce thème c'est surtout la question du logement, de l'habitat qui est abordée et très peu traitent des relations qui lient l'individu à un espace. Autrement dit, on s'intéresse plus au cadre qu'à l'action qui vise à habiter.

Cette introduction, ouverture des travaux, a alors pour but de délimiter les contours de la relation à l'habiter et d'aider à entrevoir ainsi les enjeux sociologiques de sa privation.

D'emblée il faut distinguer se loger, avoir un toit et habiter. Le verbe habiter est riche de sens et il ne peut se limiter à l'action d'être logé. D'un côté c'est la question du logement, de l'abri, « avoir un toit », et de l'autre celle de la relation, de l'action qui définit l'habitant. C'est cette particularité que l'on veut interroger.

Habiter au sens étymologique c'est demeurer, rester. D'où l'adage médiéval « il y a péril en la demeure », danger à rester dans la même situation.

L'homme habite lorsqu'il réussit à s'orienter et à s'identifier à sa demeure, ou plus simplement lorsqu'il expérimente la signification d'un milieu. Habiter c'est ce qui caractérise l'humain, alors que l'animal s'abrite.

Habiter implique que les espaces où la vie se déroule soient des lieux au vrai sens du mot, des lieux de mémoire, d'ancrage symbolique... Un lieu est un espace doté d'un caractère qui le distingue ; l'habiter est un « art du lieu ». Ce qui conduit à penser l'habiter comme présence au monde en un espace singulier qu'est le lieu qui permet d'accorder l'être au monde. Le lieu est donc à la fois le lien, le passeur, et la condition de l'être.

Si on décline d'autres verbes d'action liés à l'habiter, on se dirige vers décorer, aménager, ménager au sens de prendre soin, être aimable et aimé, ménager les espaces et le temps dans lesquels et à partir desquels se manifeste notre présence au monde et son ancrage dans le monde. Aménager un lieu n'est jamais une action neutre, c'est une recherche constante d'identité. La relation tissée avec sa sphère privée affirme ou dément son image. Ces activités d'aménagement sont nécessaires à l'individu pour habiter. L'habitant essaye de s'inscrire, d'inscrire sa propre histoire dans des lieux à

¹ « L'horizon du « ne plus habiter » et l'absence de maintien de soi dans l'espace public », Marc Breviglieri, in Colloque de Cerisy, « L'héritage du pragmatisme, conflits d'urbanité et épreuves de civisme », coordonné par Daniel Cefaï et Isaac Joseph, Ed. de l'Aube.

travers des pratiques concrètes d'aménagement : affectation des pièces, décor... C'est un marquage et une recherche d'identité constante. L'importance accordée à l'habiter semble renvoyer à une confrontation de l'image de soi que chaque individu se forge et qui s'étaye sur des organisation spécifiques du lieu de vie. Aménager permet de s'aménager, dans le sens de se construire, mais aussi de se ménager et de se transformer.

D'où une question : quels sont les moyens que l'on donne aux individus pour permettre cette action, et surtout pour entretenir une relation à l'habiter ?

Marc Breviglieri pose quatre postulats de départ.

L'habiter comme lieu d'acquisition d'un savoir manier (qui singularise la personne) : rapport avec l'espace mais aussi et surtout avec les objets du décor. Importance des choses physiques, des objets quotidiens qui meublent les lieux où l'on habite.

La gravité des situations des personnes considérées comme SDF provient en partie de cette absence, de cette perte des choses qui font l'environnement familial de chacun. Les objets nous attachent autant que nous y sommes attachés.

L'habiter comme lieu d'où on regarde le monde : le lieu habité est de manière essentielle la condition d'un regard sur l'extérieur. On accède à l'espace de dehors et à l'espace public, non pas seulement ou simplement car nous nous y rendons physiquement, mais déjà pour commencer car nous l'investissons depuis chez nous. On s'y forge des opinions plurielles. Lorsqu'on est toujours sous le regard des autres on ne peut accéder à une vision du monde.

L'habiter comme lieu du soin et du repli : où l'on se dispense un réconfort, une douceur. L'hospitalité qui s'offre d'abord à soi-même, pour se retrouver. Un lieu clos où l'on s'apporte du soin, où l'on soigne une apparence physique qui conditionne l'apparition au dehors.

Pour cela : une intimité minimale pour un usage personnel de son propre corps. La propreté, condition pour passer et reprendre pied dans l'espace commun.

L'habiter comme lieu de promesse : la demeure comme condition préalable à tout échange inter humain. L'hospitalité s'entend alors comme ouverture à l'autre en tant qu'on lui assure une promesse d'accueil et de côtoiement. Pouvoir recevoir l'autre et être ensuite reçu par lui.

Habiter consiste ici à nouer des alliances intimes et à établir des promesse singulières avec des êtres ou bien des choses que l'on s'attache durablement.

En conclusion

Ne plus habiter serait alors la perte d'attaches, d'une mémoire de l'intimité, vivre constamment sous le regard d'autrui et entraînerait non seulement la dégradation du corps mais aussi la dégradation de la parole, de la mémoire, de toute identité (cf. les travaux sur les prisonniers des camps de concentration). Il existe donc un lien fondamental entre l'intimité rendue possible par la relation à

l'habiter et la mémoire, la parole. Lorsque la première disparaît les suivantes sont compromises et il n'y a plus de possibilité de biographie.

On peut perdre ce savoir habiter qui devra être réappris jusqu'à sa plus petite forme, par exemple posséder des clés, fermer une porte à clés, poser un sac et disposer ses affaires...

Donner un toit ne permet pas forcément d'accéder à l'habiter. Ne pas en avoir qui soit dans les formes et les normes consacrées l'exclut-il pour autant ?

ÉCHANGES APRÈS L'INTRODUCTION DE T. MOREL

Premier groupe

Le point de vue de Thierry Morel. est trop « culturisant », trop construit : que disent les personnes elles mêmes de leur rapport à l'habitat, à l'espace ? (note du rédacteur final : voir pour cela le travail de Djemila Zeneidi-Henry). Thierry propose plus une réflexion sur le territoire que sur habiter. Mais au fond peut-on habiter en dehors de tout territoire, de tout lieu de référence, fut-ce un banc, une cave, un camion ?

Et ceux qui ne veulent pas habiter au sens « sédentarisation », « stabilité domiciliaire » ?

Quel sens a ce refus d'habiter chez certaines personnes ? Pourquoi n'en veulent-elles pas, même quand on leur propose une solution, une possibilité ? De fait les réponses institutionnelles ne répondent pas à leurs attentes là où elles en sont. Il ne s'agit donc pas forcément de personnes immatures, ou « paumées », mais aussi de personnes victimes d'une inadaptation des réponses. Comment faire évoluer ce « carcan habitat » ? Cependant ce refus d'habiter peut fonctionner comme un leurre de liberté, donc comme un enfermement. L'entre-deux de ces deux points de vue n'est pas simple : comment accompagner l'utopie qui participe de la reconstruction de la personne ? Comment ne pas prendre en compte leur propre vision de l'habiter ?

Enfin, il est évident que les personnes ne changent pas de situation par hasard. Il faut qu'elles trouvent dans la déstabilisation de ce changement et dans les autres types de contraintes qu'il apporte un bénéfice supérieur à celui de leur état précédent. Et ceci de leur point de vue, pas du notre.

Homeless, roofless : les deux termes anglo-saxons sont ici bien utiles. Ainsi le CHRS n'est pas un endroit où l'on habite en pouvant se projeter dans les lieux, mais un endroit où l'on s'abrite. Ceci parce qu'il est reconnu comme étant un espace, un lieu transitoire ; ce que ne sont pas un appartement « à soi », un squat, voir un lieu élu dans l'espace public.

L'hébergement comme urgence ? Nous travaillons avec des personnes qui savent trouver des solutions temporaires depuis des années. La demande d'hébergement est alors souvent une fausse question, une fausse demande qui sert simplement à être en relation. Ceci étant il y a parfois besoin de répondre vraiment vite...

Le logement comme entrée en matière et sujet central d'action ? C'est bien souvent un piège. L'expérience montre qu'en agissant sur des aspects plus personnels, affectifs, relationnels, les personnes trouvent ensuite par elles-mêmes des solutions de logement souvent plus adaptées à leurs attentes. Le problème est que l'accompagnement personnalisé et global n'est pas pris en compte dans les financements des dispositifs d'aide au logement. Et de toute façon quelles possibilités avant 25 ans sans ressources garanties ?

Un constat qualifié de rassurant : tous ont intériorisé les schémas de « l'habiter ».

Un autre constat : il y a de moins en moins de « lieux de vie », et ceux qui existent encore sont très cadrés par les tutelles. Il est évident qu'il manque des lieux, des espaces pour ceux qui n'iront jamais bien. A quand, pour de vrai, le développement des pensions de famille et des maisons-relais ?

Deuxième groupe

Habiter c'est pouvoir poser ses affaires quelque part. Ceci sans qualification ou disqualification du lieu élu. Dans le même lieu quelqu'un sera donc en situation, en dynamique d'habiter alors qu'une autre personne ne sera explicitement que de passage. Au fond, habiter nécessite au préalable de s'habiter soi même.

Peut-on cependant socialement, professionnellement penser les modes d'habiter très précaires comme étant acceptables ? La théorie est belle, mais la souffrance est là. Attention aux esthétiques terribles !

Les institutions hébergeantes (CHRS, accueils d'urgence) sont-elles habitables, sont-elles disposées à se laisser habiter selon des formes diverses ? Tout y est construit sur le provisoire de la situation, sur l'évidence qu'il va falloir en partir. Dans cette dynamique comment réussir à s'y ressourcer, à y réapprendre à habiter ? Des expériences marginales mais concluantes existent cependant, comme à l'accueil de nuit de la Madrague à Marseille, où l'inadaptation et le relatif inconfort des lieux n'empêchent pas le développement d'un projet d'habiter avec de « grands » SDF.

Il est évident que des lieux dits alternatifs sont nécessaires, des plus institutionnalisés (pensions de famille) aux plus hors la loi (squats), des plus « bâtis » au coin de rue élu comme lieu repère, des plus solitaires aux habitats communautaires. Cette dynamique des squats principalement ruraux est en fort développement : Ariège, Auvergne, Piémont Pyrénéen, Dordogne, Lot et Garonne. Il y a là, dans certains, des alternatives à l'œuvre. Peut-on pour autant socialement accepter le fait que les squats existent au moins pour partie parce que les institutions hébergeantes ne répondent pas aux dynamiques des gens, et accepter que l'habitat communautaire des moins de 25 ans vient largement du fait de l'absence quantitative d'offres de logements (sans parler du qualitatif) ?

Plusieurs constats convergents : les sacs et colis divers laissés dans les consignes de lieux d'accueil pendant des mois, repris à l'occasion de nouveaux passages. L'existence de ce que certains ont appelé l'Arc Atlantique Punk, Saint Briec-Niort-Tarbes. Les nombreux passages et retours en Ariège entre Foix et Saint Girons. Des trajectoires ancrées dans des territoires, des lieux. Existence ici d'un trajet qui est lui même territoire, fait d'éléments d'un habiter éclaté et pour autant réel. Autant de marquages, de traces de soi constitutives d'une forme particulière d'habiter ? Attention cependant à l'éclatement des schizophrènes, gardons-nous de vouloir trouver systématiquement du sens et de la vie là où il peut n'y avoir chez certains que souffrance.

Troisième groupe

Habiter c'est répondre à un besoin de sécurité, essentiel pour une inscription sociale. L'espace public peut-il être un espace de sécurité, et de quelle sécurité parle-t-on ?

L'espace public peut être un espace de sécurité psychique plus forte que la sécurité physique assurée par un logement.

La notion classique d'habiter est en relation avec les normes sociales, ce qui entraîne des difficultés d'innovation et de créativité en terme de logement. Ceci doit interroger les pratiques normatives du travail social.

La caravane, habitat normal des gens du voyage, est perçue comme habitat précaire pour des familles n'appartenant pas à cette communauté !

L'inadaptation des structures collectives et des logements gérés par les bailleurs sociaux implique le besoin de structures alternatives ; il faut penser l'habiter autrement.

Habiter doit être perçu comme la construction de relations avec l'autre et la construction d'une reconnaissance en tant qu'être social.

« Puisqu'on ne veut pas de nous, on va habiter l'autre ! » (Jeunes marginaux de Cahors s'impliquant dans une action avec des personnes âgées)

Habiter est-ce une priorité, une première étape, ou faut-il que l'individu se reconstruise avant de pouvoir investir un lieu où se poser en conformité avec ses désirs ?

Il n'y a pas de définition unique de l'habiter.

Il y a hétérogénéité des publics mais pas pluralité des réponses. Et si les limites dans les réponses sont souvent politiques, les travailleurs sociaux ont cependant toujours une marge de manoeuvre qui peut leur permettre d'adapter au mieux leurs réponses techniques.

Réactions et idées. Djemila Zeneidi-Henry

Les différentes interventions ont pointé du doigt la difficulté de définir cette notion d'habiter. Les intervenants ont livré leur conception de ce que doit être l'habiter à travers leur pratiques professionnelles.

La grande question qui a traversé les débats : qu'est ce qui fait l'habiter, est ce le contenant ou l'individu ? Y a -t-il des espaces inhabitables?

Les travailleurs sociaux font le constat d'un discours ambiant formaté de l'habiter, trop normatif, qui homogénéise un public hétérogène alors qu'il est nécessaire de travailler au cas par cas. Ils sont confrontés aux singularités des individus et à la pluralité des modes d'habiter. Ils témoignent d'une tension entre une norme sociétale qui propose et installe une vision spécifique du logement en s'appuyant sur des exigences et des contraintes précises, et la capacité de l'individu faite de sa propre histoire, en particulier de ses expériences du logement. Mais cette mise en tension ne peut ignorer la nécessité de composer avec la particularité de l'individu et de sa demande pouvant parfois apparaître comme "farfelue".

Comment dans des espaces collectifs impersonnels tels les CHRS l'individu peut-il construire de l'habiter, et est il "autorisé" à le faire? Les structures souhaitent-elles réellement voir les personnes se sentir chez elles ? (dilemme : accueillir mais pas retenir).

Comment bricoler des solutions logement atypiques réclamées par les individus ? Au nom de quoi leur imposer notre idée du logement et au nom de quoi soutenir leur projets de relogement hors norme ? Comment s'affranchir de la réalité économique-sociale qui limite les solutions? Comment faire avec le manque de moyens pour proposer des solutions alternatives? Comment défendre des "envies" d'habiter autres (cabanes, arbres) au sein de l'institution ?

Comment expliquer des échecs de relogement avec des personnes sorties de la catégorie SDF mais qui continuent d'occuper la rue comme avant, ou encore appartement transformé en dépôt d'ordures ?

Au fond il ressort des échanges une conception, une définition de l'habiter multidimensionnelle, qui fait éclater la vision ethnocentrique et normative. Habiter peut se passer du dedans. Quelques éducateurs de rue ont parlé de cette observation d'un espace habité dans la rue, "on fait comme si on était chez eux" ont il souligné.

Habiter : une faculté que l'on peut perdre.

Habiter : ce n'est pas une simple occupation d'un espace délimité par quatre murs, cela va au delà de la dimension matérielle. Habiter ne coïncide pas forcément avec habitat.

Habiter : c'est la construction d'une relation entre l'individu et un lieu. C'est une capacité de projection de soi, c'est la construction d'une appartenance.

D'après certains intervenants, habiter ce n'est pas seulement ni principalement répondre à un besoin premier dans le travail de réinsertion, c'est une finalité qui se construit progressivement parce qu'avant il faut régler un certain nombre de problèmes. D'où l'importance de la mise en place d'accompagnements spécifiques.

Les professionnels sont sur des frontières dedans/dehors, formel/informel, normatif/alternatif, collectif/singularité et doivent improviser des modes d'intervention en fonction de la spécificité des parcours des individus. Cette conception du travail social prend une allure de plate-forme de création de solutions. Les travailleurs sociaux doivent alors mobiliser leur imagination pour inventer d'autres dispositifs, et ce avec les moyens du bord, pour réconcilier les individus avec l'habiter.

Notons aussi le souci dans le débat de s'extraire d'un discours qui tire vers le pathos envers les exclus.

LES CAMIONS, LES ROULOTTES

Ce sont des espaces « habités » qui peuvent se déplacer. Et n'oublions pas qu'aujourd'hui il n'y a pas que les zonards à rêver de véhicules pour s'évader : cf. les campings-cars des retraités, les monospaces, les 4x4... Dans la zone le phénomène est de plus en plus important, avec maintenant des couples avec enfants. Et comme toujours, cette mobilité qui interroge, dérange et inquiète (cf. l'histoire des « gens du voyage ») fait peu à peu l'objet de plus de répression : ici obligation de déplacer le véhicule tous les 15 jours dans un autre coin du champ, là contrôles routiers tatillons, ailleurs attentions lourdes de la PMI...

Qui sont-ils, ceux qui vivent dans des camions et que nous croisons dans nos fonctions de travailleurs sociaux ?

- Il y a les lycéens-étudiants qui veulent s'encanailler et qui sont attirés par l'errance ou par l'itinérance, ou qui vont en teuf, et qui ont ainsi un lieu pour dormir.
- Il y a ceux qui ont un camion parce qu'ils ont l'illusion qu'ils pourront partir si ce qu'ils vivent devient trop difficile.
- Il y a ceux pour qui le camion est devenu le seul lieu de vie possible.

Certains de ceux que nous rencontrons construisent un véritable projet autour de l'achat d'un camion. L'accès au camion, les démarches nécessaires deviennent alors une vraie étape constructive, une démarche socialisante pour autant qu'on en triomphe. Le camion devient un vrai lieu de vie, un espace investi comme « habitat ». Vivre dans un camion est alors un vrai projet :

- gestion de cet espace lieu de vie.
- recherche de lieux où se poser et négociations avec l'environnement.
- recherche de ressources pour payer les charges liées (permis, assurance, entretien...)

Reste le problème des véhicules vétustes, potentiellement dangereux. De nouvelles demandes adressées aux professionnels : si vous voulez qu'on bouge, aidez-nous à réparer le camion !

Quelle est notre place dans ce fonctionnement ?

Il est nécessaire de penser « espace d'itinérance » et de les aider dans leurs choix. Le camion est utilitaire, c'est la carapace de tortue où on est chez soi, protégé de l'extérieur, c'est un espace privé. C'est donc un facteur de stabilisation personnelle qui permet de se projeter dans une dynamique d'insertion.

Notre aide est multiforme :

- logique de domiciliation en étant auprès d'eux les points fixes pour le RMI, l'adresse administrative.
- aspects financiers en aidant à obtenir une APL pour faciliter la location d'un champ.
- et évidemment soutien et accompagnement global, ceci dès le début du rêve de camion.

Dans la hiérarchie des habiter, le camion est plus haut que la rue avec son espace intime limité au sac à dos, ou que le squat sordide. Mais attention, c'est le passage pour deux parcours opposés :

- pour les uns il est le moyen de sortir du squat ou de la rue pour aller vers plus « d'habité ».
- pour d'autres il est une des marches descendantes vers plus de précarité.

Dans les deux cas il y a nécessité à accompagner les personnes soit pour consolider l'évolution, soit pour enrayer la dégringolade.

LES HABITATS RURAUX PRÉCAIRES : HUTTES, CABANES, TIPIS...

Constat de situations très diverses selon les régions, certaines connaissant très peu de situations de marginalité de type rural. Ces situations sont-elles liées à une plus ou moins forte dépopulation du rural, et-ou à une surexploitation des lieux disponibles par les diverses générations de ruralisation et de résidences secondaires ? ?

Qui sont-ils :

- de vieux marginaux installés depuis longtemps et relativement acceptés par les ruraux de souche.
- des jeunes en recherche d'un milieu imaginé comme plus confortable parce qu'éloigné de la ville et proche de la nature.

Pourquoi la campagne ?

- parce qu'il leur semble que l'environnement humain sera moins hostile, que la vie sera plus cool et qu'on peut y faire ce que l'on veut.
- parce qu'ils pensent qu'on peut se cacher plus facilement en zone rurale.
- parce qu'en zone rurale il y a des travaux saisonniers possibles.
- parce qu'ils pensent que la « nature » est moins hostile que la ville.
- parce que la vie rurale marginale peut prendre des formes collectives.
- parce qu'on peut y cultiver son herbe...
- parce qu'on peut y avoir des animaux

Les habitats prennent plusieurs formes :

- villages de tipis.
- squats de bâtiments souvent insalubres et en très mauvais état.
- roulottes, cabanes, installations précaires.

Les conditions environnantes (humaines, matérielles...) sont parfois insérantes, mais sont le plus souvent peu aidantes, voir hostiles. Il y a stabilisation et intégration réussie quand elles se font en accord, en adaptation avec l'environnement.

Le rural : dernier lieu pour des individus seuls, matériellement et psychologiquement très isolés, avec dans la plupart des cas des pathologies mentales et physiques lourdes.

Souvent des choix assumés et construits comme tels, avec très peu d'accompagnement éducatif et social par inexistence de structures. Mais en même temps et chez d'autres des dynamiques subies, où les aspects de sédentarisation sont fragiles et ne résistent pas au long terme. Des choix effectués

par défaut, faisant apparaître une carence des dispositifs et des propositions sociales classiques. D'où de toute façon la nécessité d'accompagnements extrêmement individualisés.

Si les habitats choisis sont de vraies formes d'habiter, il n'en demeure pas moins que beaucoup de ces marginaux ruraux sont éloignés des propositions institutionnelles et que les propositions d'insertion sont peu adaptées à leurs modes de vie. Des territoires professionnels à défricher et à investir... !

LES DISPOSITIFS D'AIDE AU LOGEMENT

Les dynamiques professionnelles et sociales liées à l'accès au logement sont très diverses selon les lieux : quasi impossibilité de trouver quelque chose dans l'agglomération Toulousaine après l'explosion de l'usine AZF et le manque de logements qui a suivi, et avec le « boom » professionnel qui assèche le marché de l'immobilier ; attentions apportées par un Préfet ici, absence d'intérêt du Conseil Général là ; faible demande dans un département, très forte demande dans un autre parce c'est un des hauts lieux de la stabilisation des zonards.

Des constats :

- l'importance d'aller à la rencontre des personnes qui travaillent dans les structures très spécialisées d'accès au logement pour que les carnets d'adresse fonctionnent par la suite. Sinon...
- Une fois de plus, les difficultés liées à l'habitat en immeuble avec les chiens, les copains de passage...
- le besoin que les habitats proposés soient situés sur des lignes de transports publics, critères très important en zone rurale.
- le refus de nombre de municipalités de petites villes de favoriser le développement d'habitat collectif pour ex zonards, demandeurs d'asile...
- l'absence d'imagination et d'adaptation des structures spécialisées envers le développement de modes d'habitat inhabituels, « alternatifs ».
- l'absence d'information des maires de petites communes sur les financements et les accompagnements possibles.
- La méconnaissance de leurs droits par les jeunes en grande précarité.
- La lourdeur des procédures inadaptées à de relatives urgences.
- et toujours l'existence d'un parc social de fait dans du bâti délabré, avec des propriétaires très « professionnels » sachant très bien exploiter leurs locataires et les aides auxquelles ils ont droit.
- des solutions locales originales : utilisation des gîtes ruraux hors période touristique, avec accompagnement adapté.
- ceux qui ont un logement et qui y passent sans y vivre : le contenant ne fait pas forcément le contenu. Situation classique de relogements en chambres ou en studios. Ceci parce que ce n'est pas l'espace qui fait l'habiter, c'est l'habitant.

Des évidences :

- tout est beaucoup plus difficile si la Préfecture et le Conseil Général ne soutiennent pas.
- la nécessité pour certains professionnels du réseau d'être devenus des experts dans l'utilisation des dispositifs, des procédures, des financements, des montages inter

institutionnels. Il faut parfaitement maîtriser le maquis des dispositifs pour pouvoir y guider quelqu'un.

- comme toujours, énormes diversités des demandes et des besoins selon les personnes. Donc comme toujours, le besoin de faire du « sur mesure » alors que dans la plupart des cas on ne trouve que du prêt à porter que en taille standard.

Débats :

- il y a chez certains des utopies de l'habiter qui sont des culs de sacs pour eux: le mythe rural, le mythe de la maison communautaire, la négation de la réalité des contraintes de voisinage. Comment lutter contre ces illusions porteuses de souffrances ? Le faut-il ? Lourdes questions d'éthique professionnelle, de gestion des scrupules. Chacun est souvent bien seul avec tout cela.
- la revendication très forte de modes de vie « marginaux », souvent preuve d'une « fracture de l'âme ». Comment accompagner cette âme qui se noie et qui le montre dans son incapacité récurrente à habiter, dans ses ruptures brusques de dynamiques en cours d'engagement, dans ses investissements dans des solutions enfermantes ? « Travailler sur le logement en sachant que ça a une fois de plus toutes les chances de foirer ». « Les échecs de relogement de SDF sont leurs échecs de domesticité ».
- et ceux qui sont dans des projets semblant solides et en même temps totalement hors normes : roulotte dans un jardin, maison dans un arbre... En fait ce dont ils ont besoin n'est pas tant un droit à la différence bien excluant, mais un droit à l'indifférence apportée à la façon qu'ils ont de trouver un équilibre sans porter préjudice à quiconque. Mais obtenir une APL pour une maison dans un arbre, pas simple.

Derrière la question de l'habitat, la souffrance

La question Habiter n'est pas neutre. Elle renvoie chacun à la norme sociale, et à ce qui fait l'humanité de l'être : pouvoir être quelque part chez soi de façon à pouvoir être soi. Ce n'est donc pas par hasard qu'elle revient encore et toujours dans le travail, soit sous forme de demandes, soit sous forme d'impossibilités récurrentes. En ce sens il est évident qu'il ne s'agit jamais que d'habitat mais aussi de bien d'autres choses dont il est question : réminiscences d'anciens plaisirs et d'anciens échecs, réactivation d'une souffrance cachée, niée, émergences d'impossibilités graves à être soi. Nous sommes bien loin de la simple gestion de dossiers d'accès aux droits ; il est évident pour tous qu'une limitation à la gestion de dossier est assez inutile.

ACCUEILS DE NUIT, ACCUEILS D'URGENCE, CHRS

Les CHRS : « on va pas taper dessus, mais bon... »

Soyons clairs : les CHRS n'ont pas bonne presse dans le réseau Errance. De nombreuses critiques sont formulées à leur rencontre : l'exigence d'avoir un « projet d'insertion » pour y être admis ; la durée limitée des prises en charge qui y sont possibles ; un sentiment d'absence d'affectivité dans leurs fonctionnements au profit d'une rigidité institutionnelle ; leur intolérance aux comportements classiques de la zone et de la marginalité (alcool, toxiques) ; leur refus d'accepter les chiens... Ces critiques portent donc à la fois sur ce qui est lié à leur nature, leur statut, et sur ce qui est perçu des façons de travailler des professionnels qui y interviennent.

Ces structures ne sont cependant pas remises radicalement en cause en tant que telles ; il leur est reconnu une probable adaptation à d'autres publics que ceux de la zone. Mais de fait cette reconnaissance s'accompagne d'un constat d'inadaptation majeure à ce public particulier.

Ce constat d'inadaptation fait que les professionnels du réseau ne s'appuient pas sur ces structures en tant que moyens disponibles et mobilisables, et préfèrent aller à l'efficace en travaillant eux mêmes et avec des partenaires spécialisés les questions liées au logement et à l'emploi. De fait, la fonction « généraliste » habituellement assurée par les CHRS est alors assurée par l'approche globale que mettent en œuvre les professionnels du réseau. Est-ce dire alors que les CHRS sont là pour les publics isolés, et que les usagers en lien régulier avec des intervenants sociaux aux carnets d'adresses professionnels étoffés n'en ont pas besoin ? Hypothèse évoquée, mais non approfondie durant les échanges.

Les accueils d'urgence

Triste constat : les « listes noires » et autres interdiction de séjour existent toujours, et le fait d'être « grillé » dans un accueil d'une ville peut entraîner l'impossibilité d'être accueilli dans une autre structure locale. Ceci est d'autant plus fort quand la « fonction 115 » est assurée listes (noires) en main par les écoutants. On se prend à rêver d'un 115 qui aide à trouver un lit...

Sont évoqués des dispositifs particuliers, bricolages experts pour trouver des solutions : lits de FJT financés en ALT et utilisés en lits très temporaires, maison expropriée mise en état par les services municipaux pour un mois ou deux, le temps que l'hiver passe.

A propos des chiens

Les revoilà évidemment à propos des hébergements institutionnels. Toujours les mêmes problèmes : refus de le-les mettre au chenil et désir de le-les garder avec soi, absence de chenil, chiens objectivement insupportables avec d'autres et avec les usagers... Les institutions évoluent bien lentement, et un des meilleurs moyens pour elles de ne pas avoir de zonards est de refuser les animaux. Ce qui est inadmissible.

Mais en même temps les professionnels du réseau ne se situent pas en défenseurs extrémistes sur le registre de l'amour des animaux, certains allant même jusqu'à affirmer qu'ils aimeraient trouver autant d'intérêts publics et généreux pour les maîtres que pour les chiens.

Nombre de participants constatent que le fait de prendre un, puis plusieurs chiens procède d'une démarche claire de marginalisation dont les acteurs connaissent le prix à payer en terme d'exclusions et d'impossibles. Le chien est alors autant un prétexte pour ne pas être accepté quelque part que la cause de ce même refus. Dans ce sens nombre des professionnels ne se situent que modérément dans le registre de la défense extrême du droit à avoir des animaux conduisant à une obligation d'accueil inconditionnel. Toujours le même débat, permanent et à propos de chaque personne, entre le droit à la marginalité, les réalités intimes de chacun et le rappel du principe de réalité.

LA RUE

Le 20^e siècle connaît une survivance des modes d'habiter différenciés. Après le mot d'ordre de "machine à habiter" de Le Corbusier, les grands rouages de la ville, les mécanismes de la maison, et des passants dénommés habitants, empruntant les voies qui leur sont assignées procèdent à une finalisation signalétique pour ne pas se tromper de sens, ou pour ne pas prendre un sens interdit. Depuis nous sommes rentrés dans ce cadre, habitant nos maisons en durs où nous déposons bagages et objets intimes.

Mais les interstices sont là pour abriter comme hier ceux qui, selon l'appellation des ethnologues, se nichent dans la maison "pour rien".

Alors à partir des observations du groupe, deux postulats apparemment antagonistes sont développés. Le premier est issu des constats de l'action auprès des populations marginales, le second est théorique prenant appui sur les réflexions de T. Morel. Ils peuvent être énoncés ainsi :

- la rue est habitée par une population facilement identifiable. Les marques de cet habitat sont inscrites dans la ville et visible par tous, ces signes s'inscrivent également sur le corps de ces habitants particuliers (maladies notamment).
- on ne peut habiter la rue. Celle ci est occupée et les personnes qui y vivent ont perdu la relation à l'habiter.

Dans la pratique d'éducateur de rue, on n'entre pas en contact de la même façon avec les personnes qui se logent dans la rue (parkings, ponts, squats, abris, ...). Car en effet, ils sont dans l'espace public et identifiés totalement à cet espace, où plus exactement leur identification sociale est surdéterminée par cet espace public, tant est si bien qu'on peut dire qu'ils disparaissent comme individus aux yeux des autres et en deviennent littéralement invisibles. Leur identité est condensée dans la représentation sociale du SDF, clochard, zonard, errant... Cependant quand on les approche au quotidien la relation qui s'instaure introduit une distance entre cette image et laisse entrevoir une part du subjectif. Alors la rue est aussi l'espace de la rencontre et dévoile des lieux de domesticité, d'intimité. Nous sommes sensibilisés à la construction de la maison "pour rien" et proposons un type d'accompagnement prenant en compte ce mode d'être, de présenter son corps à autrui, de se représenter... d'habiter le monde.

Aussi l'espace de la rue est perçu plus comme un lieu de fortes contraintes matérielles, psychologiques et sociales que comme un lieu de liberté.

La rue est de ce point de vue un espace de côtoiement et la lisibilité des modes d'habiter est risquée pour les corps qui se montrent presque à nus, affichant leurs traces et leurs stigmates. Cette privatisation de la rue s'opère à partir de ces monstrations des corps exacerbées, ostentatoires.

Le changement du mobilier urbain (disparition des bancs, fermeture des parcs et des abris) a des effets sur ces occupations qui ne trouvent plus de réels espaces, si ce n'est à se replier dans les endroits les plus insalubres, les plus éloignés ... ou à contrario à investir les zones les plus fréquentées : gares, centres commerciaux, rues piétonnes ... Cette adaptation à l'espace urbain

raconte l'évolution de la ville et l'adaptabilité de ceux qui la privilégient. Car la rue est urbaine avant tout et son occupation rend compte des trajectoires d'hommes pour la majorité mais aussi de plus en plus de femmes, et de leurs capacités à appréhender une vie précaire, à bricoler des solutions ultimes à l'isolement, la désaffiliation.

Cette rue décrite par les praticiens de la rencontre avec ce public est alors un espace de socialité, de création de savoir-faire... La précarité, la marginalité jaugées à l'aune de cette présence interrogent l'espace politique et notre relation à l'espace public.

A partir de la question sur les points d'accroches, les manières d'aborder ce public, certains ont raconté leur première rencontre avec les sans domicile. Le temps du groupe s'est arrêté sur ces moments-mémoires... Ce fut comme une révélation, car à travers ces brèves biographies des années 1990 une histoire prenait forme, non seulement des gens à la rue, mais également la notre.

Nous n'avons pu matériellement sauvegarder les propos qui restent encore enfouis en chacun de nous. Et c'est peut être maintenant notre travail de relater, chacun à notre manière, ces instants d'hésitations. Les premières rencontres, en effet, condensent nos interrogations. Une page reste à écrire donc, celle de ces premières rencontres qui nous ont marquées et les questions que nous nous sommes posées ; pour dire à partir de nos expériences ce qui nous a frappé, interloqué, choqué, ému, passionné.

Nous retenons le pragmatisme d'un intervenant : "Je ne sais si ces gens habitent ou pas la rue, mais en tant qu'éducatrice de rue je fais comme s'ils habitent la rue puisqu'ils y dorment et mangent. Cela m'a obligé à revisiter les fondamentaux de ma pratique et à laisser de côté les idées préconçues".

"Le travail d'éducateur de rue est un travail charnel" dira un autre.

On peut dès lors se référer aux travaux de Berger et Luckmann sur la fonction de passeur². Ce passeur d'une identité anomique, d'une situation ségrégée à une identité normative est pertinente pour nos observations sur l'occupation de l'espace public soumis aux conflits d'usages. Dès lors quelles alternatives ?

Le travail sur l'environnement prend tout son sens, qui définit sur la base d'une pratique de rue des relations étendues des personnes marginales à leurs voisinages (squatters et regroupements par exemple). Ce travail en connexion avec l'environnement définirait une spécificité du travail de rue : à la fois un travail auprès de la personne disqualifiée, mais également auprès des individus qui nomment la disqualification. Car les remarques des intervenants vont dans le sens d'une population de plus en plus typologisée en fonction des dispositifs (TRACE par exemple) et des maîtres d'œuvres de ces dispositifs. Le danger est alors d'oublier les trajectoires individuelles au profit d'une identification sociale négative. Du coup les concepts théoriques sont d'un grand secours lorsque nous acceptons de les questionner et de les mettre en tension. Après tout, les dimensions décrites plus haut préfigurent bien de parcours individuels sans cesse en interaction avec le collectif. Habiter : lieu d'acquisition d'un savoir manié, lieu d'où l'on regarde le monde, lieu du soin, lieu de la promesse. La rue, espace de rencontre du prévu et de l'imprévu.

Le paradigme conceptuel de T. Morel peut alors parfaitement s'appliquer à l'enveloppe charnelle de l'habitant de la cité, c'est-à-dire du corps. De ce point de vue les dimensions du lieu d'acquisition, du

² *La construction sociale de la réalité*. Méridiens Klincksieck, 1989.

lieu d'où l'on regarde le monde, du lieu du soin et de la promesse prennent sens. "Habiter c'est l'intime, habiter c'est soi" nous a expliqué un intervenant. La rue alors habitée de corps identifiés socialement peut s'avérer une piste cohérente de travail.

LES SQUATS

Les squats, lieux relativement ouverts qui accueillent une population marginale au sens large, glissent doucement vers des formes assez différentes les unes des autres.

On peut identifier les squats spécifiques en terme d'appartenance : squats de punks, de néo-babs... ; squats « ethniques » d'étrangers en situation irrégulière ou de demandeurs d'asile. Cette dernière forme peut laisser supposer qu'il existe, par le biais du bouche à oreille, une diffusion d'informations sur les réseaux à un niveau international.

Une autre évolution sensible est le passage d'une forme visible, principalement due au nombre, à une forme où les squatters potentiels se cooptent à deux ou trois et ainsi se fondent dans le paysage urbain. Les relations tendues avec l'environnement tendent alors à se pacifier, ce qui laisse supposer une volonté de formalisation ou « d'institutionnalisation, » de l'occupation. L'accompagnement possible consiste alors d'abord en un travail sur l'environnement du squat (voisins, commerçants proches...) avant d'engager un travail direct avec les occupants.

Cette forme d'intervention va à l'encontre de la tendance générale visant à discriminer et à « éradiquer » une population marginale et donc à priori dangereuse. Il s'agit ici d'informer et de sensibiliser une classe sociale moyenne afin de modifier ses stéréotypes portant sur ces populations.

En France les squats ne semblent pas avoir de forte dimension politique à l'exception des squats artistiques, mais sont plutôt le résultat du glissement important d'une partie de la population vivant de plus en plus dans la précarité vers un hébergement solidaire.

Il existe quelques squats légalisés, organisés sous forme associative, accompagnés par des travailleurs sociaux. Mais peut-on encore parler ici de squats ?

Ce qui est clair c'est l'existence de ces différentes formes de squats, donc la nécessité d'apporter des réponses diversifiées à des problèmes qui ne sont pas tous semblables. Il n'y a pas « la » façon de travailler avec.

Des questions restent en suspens. Elles portent sur la place du travailleur social dans cette problématique : par rapport au public, à l'environnement, à son institution, aux pouvoirs publics.

Une proposition de lecture pour les intéressés : Florence Berillon. « A quoi servent les squats ? Compétences des acteurs et ressources des lieux ». *Revue française des affaires sociales*, n°2, Avril-Juin 2002.

LES PARTICIPANTS A LA RENCONTRE 2002

Nom_Prénom	Association	Adresse	CP	Ville
CHERIFI Danielle	Centre Pierre Mendès France - Service Animation Jeunesse	37 rue des Carmes	15000	AURILLAC
LEVET Jean	Accent Jeune - Equipe de prévention	Passage de la Barbantelle	15000	AURILLAC
MOUSSA Habib	CHRS CPVA	45 boulevard Riquet	31000	TOULOUSE
DE CONDE Jean	Accueil de jour	7 bis rue Sainte Rose	63000	CLERMONT FERRAND
DELLUS Jean-Jacques	Accueil de jour	7 bis rue Sainte Rose	63000	CLERMONT FERRAND
DUPUY Lynda	Accueil de jour "La Pause"	1 avenue Chamier	82000	MAUTAUBAN
ZENEIDI - HENRY Djemila	UFR de sciences sociales	64 avenue Gaston Berger	35000	RENNES
PERRIN Alain	Prévention spécialisée	2 rue de l'Harmonie	65000	TARBES
TITONS Ferrondya		62 rue André Fondade	65000	TARBES
BENALI Kédija		7 bis rue Jeanne Larroque	65000	TARBES
GERSHEL Anne Marie	Mission locale de Cahors	420 rue Wilson	46000	CAHORS
GARROUTY Nadia	Mission locale de Cahors	420 rue Wilson	46000	CAHORS
TAILLEFER Yann	Relais Accompagnement Jeunes - Mission locale	2 bis boulevard Bonrepos	31000	TOULOUSE
PIERRET Régis	IFPS	113 rue Antoine Fabre	63270	VIC LE COMTE
MOREL Thierry	EPSI	8 place Michel de l'hôpital	63000	CLERMONT FERRAND
BIODJEKIAN Myriam	Mission Insertion Musique - SEA 26	89 rue Roberval	26000	VALENCE
LIOTARD Christian	Prévention spécialisée - SEA 26	Espace du parc -rue Mozart	26000	VALENCE
LALANDE Patrick	AFERTES	5 rue Paul Périn - BP 225	62004	ARRAS Cedex
MOUGNOT Pascal	Service Prévention spécialisée	4 rue de l'Île de Man	29000	QUIMPER
FEULLERAT NIANG Isabelle	ABRI - UDAF	19 rue des Moulins - BP 49	09000	FOIX
TOUNI Sandrine	CCAS	1 rue Jean Jaurès - BP 1083	16002	ANGOULEME Cedex
LEPONT Cédrine	CCAS	1 rue Jean Jaurès - BP 1083	16002	ANGOULEME Cedex
BEHAREL Thierry	Action prévention de rue	13 rue du Gouet	22000	SAINT BRIEUC
MAGNIER Magali	Logement relais urgence - Espace accueil	18 rue Louise Morère	09200	SAINT GIRONS
MONTARRY Dominique	Cap Santé - Maison des associations	avenue de l'Ariège	09000	FOIX
FOURNIER Hubert		14 avenue Charras	63000	CLERMONT FERRAND
CHASSAIGNE François	PARQ - ADSEA	1 rue de Château Gay	63118	CEBAZAT
COHENDY Marie	PARQ - ADSEA	1 rue de Château Gay	63118	CEBAZAT
GARCIA Delphine	Espace Croix Rouge	20 rue Raymond IV	31000	TOULOUSE
CHAZY Olivier	Ministère Emploi & Solidarité - D.G.A.S	11 place des Martyrs Lycée Buffon	75696	PARIS CEDEX 14
MALAQUES Patricia	EPSI	8 place Michel de l'hôpital	63000	CLERMONT FERRAND
CHAUSSON Clément	EPSI	8 place Michel de l'hôpital	63000	CLERMONT FERRAND
LE GAIL Nolwenn	RAPSODI - Association DON BOSCO	74 rue de Brest	29600	MORLAIX
LAMOUCHE Patrick	CCAA	82 route de Montfavet	84000	AVIGNON
LAURENT Yannick	SAJE	10 faubourg du Soleil	30100	ALES
MASSAL Estelle		15 rue du cheval vert	34000	MONTPELLIER
CARUSO Sophie	Relais Georges Charbonnier	14 rue du Mouton	86000	POITIERS
CHIL RASSINOX Carol	Relais Georges Charbonnier	14 rue du Mouton	86000	POITIERS

